



# Le Rochvillois



*15 décembre 2020 au 15 janvier 2021*

Avis publics	Page	2
Résumé des séances du conseil	Page	4
Mot du maire	Page	10
Médiathèque Élise-Courville	Page	11
FADOQ	Page	13
ITMAV	Page	14
Loisirs (horaire de la patinoire)	Page	15
Maison des jeunes	Page	16
La Fabrique (horaire des messes)	Page	17
L'AFEAS	Page	18
Faucon vous en parle!	Page	19
Sarca	Page	20
Messages	Page	21
Cooptel	Page	24
Nos annonceurs	Page	25



*Joyeux Noël et Bonne Année 2021!*

## AVIS PUBLIC

### MODIFICATION AU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2019-2020-2021

#### AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ :

CONFORMEMENT À L'ARTICLE 43 DE LA LOI VISANT PRINCIPALEMENT À CONTRÔLER LE COÛT DE LA TAXE FONCIÈRE AGRICOLE ET À SIMPLIFIER L'ACCÈS AU CRÉDIT DE TAXES FONCIÈRES AGRICOLE (L.Q.2020, CHAPITRE 7) ET À L'ARTICLE 75 DE LA LOI SUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE (R.L.R.Q., CHAPITRE F-2.1), EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, NANCY CARVALHO, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE QUE :

Le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Jude déposé le 14 septembre 2018 pour les exercices financiers 2019-2020-2021 a été modifié au moyen d'un certificat global en application du premier alinéa de la Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricole (L.Q. 2020, chapitre 7) afin de tenir compte des modifications prescrites par l'édition 2020 du Manuel d'évaluation foncière du Québec pour la conversion des renseignements relatifs aux répartitions fiscales applicables aux unités d'évaluation comportant des immeubles compris dans une exploitation agricole enregistrée conformément à un règlement pris en vertu de l'article 36.15 de la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

L'ensemble de ces modifications ont été effectuées au moyen d'un certificat global et elles auront effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Aucune demande de révision ne peut être formulée, ni aucun recours en cassation ou en nullité ne peut être exercé à l'égard de ces modifications.

DONNÉ À Saint-Jude, ce 7<sup>e</sup> jour de décembre de l'an deux mille vingt (07/12/2020).

Nancy Carvalho,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

## AVIS PUBLIC

### ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2021

Lors de la séance ordinaire tenue le 7 décembre 2020, le Conseil a adopté le calendrier des séances du conseil pour l'année 2021.

L'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

La tenue des séances régulières du conseil municipal de Saint-Jude pour l'année civile **2021** se tiendront à la salle du conseil du centre communautaire au 930, rue du Centre et débiteront à **20h00**:

11 janvier (2<sup>ème</sup> lundi de janvier)  
1<sup>er</sup> février  
1<sup>er</sup> mars  
6 avril (mardi suivant lundi de Pâques)  
3 mai  
7 juin  
9 août (2<sup>ème</sup> lundi d'août)  
7 septembre (mardi suivant Fête du travail)  
4 octobre  
15 novembre  
6 décembre

Donné à Saint-Jude, ce 8 décembre 2020

Nancy Carvalho, directrice générale



## AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE À HUIS CLOS  
21 DÉCEMBRE 2020

ADOPTION DU BUDGET 2021 ET  
ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023

**PRENEZ AVIS** que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Jude adoptera le budget pour l'exercice financier 2021 ainsi que le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2021, 2022 et 2023 lors d'une **séance extraordinaire** qui se tiendra le **lundi 21 décembre 2020 à 19 h 30, à huis clos**, et que l'enregistrement audio de cette séance sera diffusé en différé sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Jude.

Les membres de ce conseil :

- Prendront en considération le cahier des prévisions budgétaires préparé pour la prochaine année financière ;
- Adopteront le budget pour l'année 2021 ;
- Adopteront le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021-2022-2023 ;
- Adopteront le règlement établissant les taux de taxes et de compensations ainsi que les conditions de perception pour l'exercice financier 2021.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil sur l'un ou l'autre de ces sujets doit faire parvenir un courriel avant 15 h 30, le jour de la séance, à l'adresse suivante : [munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca)

Les questions qui seront reçues sur ces sujets à la suite de la diffusion de la séance seront soumises pour considération et réponse du conseil à la période de questions prévue lors de sa séance régulière du 11 janvier 2021.

Des documents complémentaires relatifs au budget et au PTI adoptés seront également déposés sur le site Internet de la Municipalité dans les 15 jours suivant la séance extraordinaire.

Pour toute question il est obligatoire d'inclure les informations suivantes :

- 1) Nom et prénom
- 2) Adresse résidentielle
- 3) Numéro de téléphone
- 4) Question ou commentaire

Donné à Saint-Jude, ce 8<sup>e</sup> jour de décembre 2020.

\_\_\_\_\_  
Nancy Carvalho  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

## AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Jude, que lors de la séance ordinaire tenue le 7 décembre 2020, le conseil municipal a adopté les règlements suivants :

### Règlement numéro 529-2020 concernant l'enlèvement des matières organiques dans les limites de la municipalité

L'objet de ce règlement est de s'assurer que la réglementation municipale soit conforme à celle de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains en ce qui a trait notamment, mais non limitativement, aux matières admissibles et au service d'enlèvement des matières organiques.

### Règlement numéro 530-2020 concernant l'enlèvement des matières recyclables dans les limites de la municipalité

L'objet de ce règlement est de s'assurer que la réglementation municipale soit conforme à celle de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains en ce qui a trait notamment, mais non limitativement, aux matières admissibles, aux contenants et au service d'enlèvement des matières recyclables.

### Règlement numéro 531-2020 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité

L'objet de ce règlement est de s'assurer que la réglementation municipale soit conforme à celle de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains en ce qui a trait notamment, mais non limitativement, aux résidus domestiques admissibles, aux encombrants (gros rebuts), aux matières dangereuses au sens du *Règlement sur les matières dangereuses (R.R.Q., Q-2, r.15.2)* et les résidus domestiques dangereux (RDD), aux contenants et au service d'enlèvement des résidus domestiques.

Ces règlements entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces règlements sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : <http://www.saint-jude.ca/reglements.html>, ainsi qu'au bureau municipal, pendant les heures d'ouverture, au 940, rue du Centre à Saint-Jude.

Donné à Saint-Jude, ce 8 décembre 2020.

\_\_\_\_\_  
Nancy Carvalho  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Jude, tenue le 2 novembre 2020 à 20h00. Conformément à l'arrêté ministériel du 2 octobre 2020, la séance ordinaire se déroule à huis clos et les membres participent par visioconférence.**

## VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, M. Yves de Bellefeuille, vérifie le quorum et ouvre la séance

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT QUE l'état d'urgence sanitaire a été renouvelé jusqu'au 4 novembre 2020 par l'Arrêté 1113-2020;

CONSIDÉRANT QUE l'Arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020 ajoute de nouvelles mesures au palier d'alerte maximale du décret 1020-2020 qui concernent particulièrement le domaine municipal et décrétant notamment que « toute séance publique d'un organisme municipal doit être tenue sans la présence du public, mais doit être publicisée dès que possible; »

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos ;

QUE les membres du conseil et les officiers municipaux acceptent d'y participer par visioconférence ;

QUE les membres du conseil et les officiers municipaux acceptent que la présente soit enregistrée et diffusée sur le site Internet de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## ADOPTION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois de septembre 2020 avec les faits saillants suivants:

SOMMAIRE OCTOBRE	
salaires nets	19 494.63 \$
comptes du mois déjà payés	103 475.88 \$
comptes du mois à payer	145 618.63 \$
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>268 589.14 \$</b>

Appels des pompiers :

07-10-2020	1263, rue St-Pierre	Installation électrique	Saint-Jude
14-10-2020	581, Saint-Amable	Feu plan de séchage	Saint-Barnabé
18-10-2020	264, Bourgchemin Ouest	Entraide	Saint-Hugues

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER les transferts de fonds;

DE PRENDRE ACTE du certificat de la disponibilité des fonds tel que reproduit ci-après;

D'ADOPTER et D'AUTORISER le paiement des comptes tel que soumis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## NOMINATION DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES

### POSTE DE MAIRE SUPPLÉANT ET SUBSTITUT À LA MRC LES MASKOUTAINS

Sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par Mme la conseillère Anolise Brault,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER Mme la conseillère Annick Corbeil, à titre de maire suppléant et substitut à la MRC des Maskoutains.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### POSTE DE DÉLÉGUÉ(E) À LA RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

Sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER M. le conseiller Sylvain Lafrenaye à titre de délégué à la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### POSTE DE DÉLÉGUÉ(E) À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

Sur la proposition de Mme la conseillère Anolise Brault,

Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER M. le conseiller Francis Grégoire à titre de délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **POSTE DE DÉLÉGUÉ(E) SUBSTITUT À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS**

Sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER M. le conseiller Maxim Bousquet à titre de délégué substitut à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **POSTE DE DÉLÉGUÉ(E) À LA FADOQ, RESPONSABLE DU SUIVI MADA, RESPONSABLE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE, DE L'AFÉAS ET DE LA BIBLIOTHÈQUE**

Sur la proposition de Mme la conseillère Anolise Brault,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER Mme la conseillère Annick Corbeil à titre de délégué à la FADOQ, responsable du suivi MADA, responsable de la culture et du patrimoine, de l'Aféas et de la bibliothèque.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **POSTE DE DÉLÉGUÉ(E) À LA MAISON DES JEUNES, À LA JEUNESSE, À L'ÉCOLE ET AUX QUESTIONS FAMILIALES**

Sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER Mme la conseillère Anolise Brault à titre de délégué auprès de la Maison des Jeunes, de la jeunesse, à l'école et des questions familiales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **POSTE DE DÉLÉGUÉ(E) AUX LOISIRS ET AUX SPORTS**

Sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER Mme la conseillère Anolise Brault, à titre de déléguée, et M. le conseiller Maxim Bousquet, délégué substitut, auprès des Loisirs de St-Jude et responsable des loisirs et des sports.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **POSTE DE RESPONSABLES DU COMITÉ DE VOIRIE**

Sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par Mme la conseillère Anolise Brault,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER M. le conseiller Sylvain Lafrenaye et M. le conseiller Marco Beaudry à titre de délégués au comité de voirie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **NOMINATION AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

Sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par Mme la conseillère Anolise Brault,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER M. le conseiller Marco Beaudry à titre de délégué au comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **POSTE DE DÉLÉGUÉS À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

Sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER M. le conseiller Maxim Bousquet et M. le conseiller Marco Beaudry à titre de délégués auprès de la Sûreté du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **POSTE DE RESPONSABLES DU COMITÉ DE PROTECTION CIVILE**

Sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par Mme la conseillère Anolise Brault,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER M. le conseiller Francis Grégoire et M. le conseiller Maxim Bousquet à titre de délégués au comité de protection civile.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **POSTE DE RESPONSABLES DU COMITÉ D'ACTION LOCAL**

Sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER Mme la conseillère Annick Corbeil et Mme la conseillère Anolise Brault à titre de responsables du comité d'action local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **POSTE DE DÉLÉGUÉS AUX COURS D'EAU, AU BASSIN VERSANT ET À LA PROTECTION DES BANDES RIVERAINES**

Sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,

IL EST RÉSOLU

DE NOMMER Mme la conseillère Anolise Brault et M. le conseiller Marco Beaudry à titre de délégués aux cours d'eau, au bassin versant et à la protection des bandes riveraines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **POSTE DES DÉLÉGUÉS AU COMITÉ INTERMUNICIPAL CONCERNANT L'ENTENTE INCENDIE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE**

Sur la proposition de Mme la conseillère Anolise Brault,

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU DE NOMMER M. le conseiller Maxim Bousquet et M. le conseiller Marco Beaudry pour siéger sur le comité intermunicipal concernant l'entente incendie avec la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – PROTECTION D'ASSURANCES - VALIDATION**

CONSIDÉRANT les listes de couverture d'assurance transmis par le courtier *Chapdelaine assurances et services financiers inc.* le 13 octobre 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE ces listes de couverture d'assurance serviront de base pour la détermination de la prime annuelle 2021 ;

CONSIDÉRANT les propositions de protections faites par notre courtier ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU DE VALIDER les listes de couverture d'assurance présentées par le courtier *Chapdelaine assurances et services financiers inc.* le 13 octobre 2020 et annotée par la directrice générale ;

DE REFUSER la protection refoulement d'égouts ;

DE REFUSER la protection cyberrisques ;

DE REFUSER la protection « Assurance restreinte de la responsabilité civile pollution »

D'AUTORISER la directrice générale à signer ces documents pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **ASSAINISSEMENT DES EAUX - RÈGLEMENT D'EMPRUNT, PARTIE 2 – REMBOURSEMENT ANTICIPÉ**

CONSIDÉRANT QUE le 16 novembre 2020, la 2<sup>e</sup> tranche du règlement d'emprunt 398-2003 vient à échéance, soit un montant de 59 100.00\$;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire effectuer un remboursement anticipé de cet emprunt afin de générer des économies sur son service de la dette pour les 5 prochaines années;

CONSIDÉRANT QUE les deniers requis pour le remboursement complet sont disponibles à même le fonds réservé « *Solde disponible règlement d'emprunt* »;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à rembourser l'intégralité du solde de la partie 2 du règlement d'emprunt 398-2003 pour un montant de 59 100 \$ et ceci sans procéder au refinancement dudit règlement;

QU'une somme de 59 100 \$ du fonds réservé « *Solde disponible règlement d'emprunt* » soit affectée au remboursement de la partie 2 du règlement d'emprunt 398-2003 lors de l'échéance du 16 novembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – NOMINATION DE M. GUYLAIN LAMBERT ET DE M. RICHARD HÉBERT À TITRE DE POMPIERS À TEMPS PARTIEL**

CONSIDÉRANT QUE le service des incendies se doit de maintenir une équipe de pompiers à temps partiel en nombre suffisant pour assurer la sécurité lors d'incendies sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE les candidats détiennent déjà la formation de base requise pour être membres du service de sécurité incendie ;

CONSIDÉRANT QU'en plus de la formation de base requise les candidats détiennent de la formation spécialisée;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,

IL EST RÉSOLU DE PROCÉDER à l'embauche de monsieur Guylain Lambert et de monsieur Richard Hébert à titre de pompiers à temps partiel. Le salaire est fixé conformément aux salaires actuellement en vigueur;

DE PROCÉDER à l'achat de l'équipement nécessaire pour leurs fonctions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **MRC DES MASKOUTAINS - PROJET DE MISE EN COMMUN RÉGIONAL DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DES SERVICES INCENDIES – DÉCLARATION D'INTÉRÊT**

CONSIDÉRANT QUE depuis l'adoption du Schéma de couverture de risques en sécurité incendies, en 2012. les services incendie doivent produire différents rapports administratifs ainsi qu'un suivi pour tous les dossiers touchants tant au personnel, qu'aux équipements, véhicules, protocoles d'intervention que des mesures de sécurité à faire respecter par le biais de procédures et directives administratives, opérationnelles ou de santé et sécurité au travail;

CONSIDÉRANT QUE les directeurs des services incendie étant tous des employés à temps partiel, leur tâche de direction s'alourdit passablement, alors que les obligations gouvernementales s'amplifient ;

CONSIDÉRANT QUE la rétention du personnel de direction s'annonce de plus en plus complexe ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Maskoutains projette la mise en commun d'une ressource en soutien aux municipalités afin de permettre une meilleure efficacité dans le soutien administratif des services incendie ;

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro 20-10-326, la MRC des Maskoutains invite les municipalités désirant adhérer à ce projet de déclarer par résolution leur intérêt ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

DE DÉCLARER à la MRC des Maskoutains l'intérêt de la Municipalité de Saint-Jude à adhérer au projet de mise en commun d'une ressource en soutien administratif aux services incendie, sous réserve du budget final et de l'entente à intervenir selon le nombre de municipalités participantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **CLUB DE MOTONEIGE ASAN – DEMANDE D'APPROBATION DES TRAVERSES**

CONSIDÉRANT la demande du «Club de motoneige Asan inc.» en date du 7 octobre 2020 pour l'installation de cinq (5) traverses ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER, pour la saison 2020-2021, le passage sur les traverses suivantes :

- Rang Ste-Rose entre le 1211 et le 1243
- 6e rang, entre le 1203 et le 1253
- Rang Fleury entre le 1918 et 1960
- Rang Salvail Sud entre le 1247 et le 1226

D'INFORMER le Ministère des Transports que la Municipalité a pris connaissance de l'ensemble des demandes de traverses du «Club de motoneige Asan inc.», incluant celle située près du 2073 route de Michaudville.

D'INSTALLER, si nécessaire, les panneaux de signalisation aux frais de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **ADOPTION – PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 528-2020 RELATIF AUX LIMITES DE VITESSE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE**

ATTENDU QUE le paragraphe 4o du premier alinéa de l'article 626 du Code de la sécurité routière (L.R.Q., c. C-24.2) permet à une municipalité de fixer par règlement la vitesse minimale ou maximale des véhicules routiers dans son territoire;

ATTENDU QUE le 4 février 2002 la municipalité avait adopté le règlement numéro 379-2001 relatif aux limites de vitesse ;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier certaines limites de vitesse afin de tenir compte des nouvelles orientations des membres du conseil;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Jude tenue le 8 septembre 2020 ;

ATTENDU QU'un projet du présent règlement a été déposé à la session ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Jude tenue le 2 novembre 2020 ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par Mme la conseillère Anolise Brault,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil décrète :

### ARTICLE 1

Le présent règlement porte le titre de Règlement relatif aux limites de vitesse sur le territoire de la Municipalité de Saint-Jude

### ARTICLE 2

Nul ne peut conduire un véhicule routier à une vitesse :

a) excédant 30 km/h sur les chemins suivants :

- |                |               |                   |                      |
|----------------|---------------|-------------------|----------------------|
| • Rue Beucage  | rue du Centre | rue Ménard        | rue Saint-Pierre     |
| • Rue Bergeron | rue Graveline | rue Roy           | rue Saint-Roch       |
| • rue Bernard  | rue Lamoureux | rue Saint-Charles | rue Sainte-Catherine |
| • rue Cécile   | rue Martin    | rue Saint-Joseph  | rue Settecas         |
| • rue Cusson   | rue McDuff    | Saint-Louis       | rue William-Houde    |

b) excédant 50 km/h sur les chemins suivants :

- rue Saint-Édouard

c) excédant 70 km/h sur les chemins suivants :

- rang Barreau
- rang Salvail Nord
- route du Petit 5

d) excédant 80 km/h sur les chemins suivants :

- chemin de la Grande Ligne
- rang Fleury
- rang Salvail Sud
- rang Basse-Double
- rang Sainte-Rose
- 6e rang

### ARTICLE 3

La signalisation appropriée sera installée par le service de voirie de la Municipalité.

### ARTICLE 4

Quiconque contrevient à l'article 2 du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende prévue à l'article 516 ou 516.1 du Code de la sécurité routière.

Il incombe à la Sûreté du Québec de veiller à l'application du présent règlement.

### ARTICLE 5

Le présent règlement abroge le règlement numéro 379-2001 de la Municipalité de Saint-Jude relatif aux limites de vitesse.

### ARTICLE 6

Le présent règlement entrera en vigueur au jour de sa publication.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE – ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021**

CONSIDÉRANT que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre (RARC) a dressé son budget pour l'exercice financier 2021 et l'a transmis à la municipalité pour adoption;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Jude est la seule municipalité à subir une hausse du nombre de mètres cubes d'eau au budget 2021;

CONSIDÉRANT QUE cette hausse de 25 000 mètres cubes représente une augmentation de l'ordre de 13,25% du budget, tandis que huit (8) municipalités auront une augmentation de 1,69%, qu'une (1) municipalité aura une diminution de 8,74% et une autre une diminution de 0,56%;

CONSIDÉRANT QUE selon les lectures de compteurs de la RARC pour les années 2018-2019, la municipalité de Saint-Jude ainsi que trois (3) autres municipalités membres de la RARC ont augmenté leur consommation d'eau;

CONSIDÉRANT QUE parmi les trois (3) autres municipalités ayant augmenté leur consommation d'eau, aucune ne se voit affecter une augmentation au budget, et qu'une de ces municipalités se voit diminuer sa quantité de mètres cubes au budget de l'année 2021;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil trouvent la situation inéquitable pour les citoyens et citoyennes de Saint-Jude;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Jude REFUSE d'adopter le budget déjà approuvé par la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre pour l'exercice financier 2021 tel que soumis; copie dudit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme «Annexe A»;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à l'ensemble des municipalités membres et clientes de la RARC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 529-2020 CONCERNANT L'ENLÈVEMENT DES MATIÈRES ORGANIQUES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ**

M. le conseiller Francis Grégoire donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, d'un règlement concernant l'enlèvement des matières organiques dans les limites de la municipalité.

L'objet de ce règlement est de s'assurer que la réglementation municipale soit conforme à celle de la Régie Intercommunale d'Acton et des Maskoutains et que le service aux citoyens soit uniforme sur l'ensemble du territoire

afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise à chaque membre du conseil dans les délais prévus par la loi.

## **AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 530-2020 CONCERNANT L'ENLÈVEMENT DES MATIÈRES RECYCLABLES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ**

Mme la conseillère Annick Corbeil donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, d'un règlement concernant l'enlèvement des matières recyclables dans les limites de la municipalité.

L'objet de ce règlement est de s'assurer que la réglementation municipale soit conforme à celle de la Régie Intercommunale d'Acton et des Maskoutains et que le service aux citoyens soit uniforme sur l'ensemble du territoire

afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise à chaque membre du conseil dans les délais prévus par la loi.

## **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 531-2020 CONCERNANT L'ENLÈVEMENT DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ**

Mme la conseillère Anolise Brault donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, d'un règlement concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité.

L'objet de ce règlement est de s'assurer que la réglementation municipale soit conforme à celle de la Régie Intercommunale d'Acton et des Maskoutains et que le service aux citoyens soit uniforme sur l'ensemble du territoire

afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise à chaque membre du conseil dans les délais prévus par la loi.

## **SERVICE D'INSPECTION MUNICIPALE – MANDAT POUR L'ANNÉE 2021**

CONSIDÉRANT QUE le mandat initial octroyé à la firme Infra-Planification Urbaine vient à échéance le 31 décembre prochain ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale à l'effet de renouveler pour un an les services de cette firme ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de gestion contractuelle permet à la municipalité de négocier des services professionnels jusqu'à un seuil de 50 000\$ sans avoir à procéder à un appel d'offres sur invitations;

CONSIDÉRANT la proposition envoyée par la firme Infra-Planification Urbaine;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Anolise Brault,

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU D'ACCEPTER la proposition d'offre de prestations de services en inspection municipale de la firme Infra-Planification urbaine selon les termes stipulés à l'offre de services du 16 octobre 2020, soit un budget mensuel de 3 276,00\$ pour une prestation de 2 jours par semaine au taux horaire de 58,50\$, frais de déplacement en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **LOISIRS – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER**

La directrice générale dépose la demande de soutien financier présentée par M. Maxime Girard, coordonnateur aux loisirs, au nom du comité des Loisirs St-Jude inc. le 7 octobre 2020;

Les membres du conseil en prennent acte et rendront une décision à une séance ultérieure.

## **AFEAS – JOURNÉE CONTRE L'INTIMIDATION – PROCLAMATION**

CONSIDÉRANT QUE tout enfant, adulte et aîné a le droit d'évoluer dans un environnement sain qui lui apporte la sécurité;

CONSIDÉRANT QU'un grand nombre d'entre eux sont aux prises avec l'intimidation, soit comme agresseur, comme agressé ou les deux;

CONSIDÉRANT QUE l'intimidation est à l'origine de nombreux problèmes de santé physique et mentale, de suicides, de troubles d'apprentissage, de troubles de comportement et de problèmes relationnels;



CONSIDÉRANT QUE notre société a la responsabilité d'offrir aux enfants une éducation qui favorise l'acquisition d'habitudes et de comportements sains et qui interdit le recours à l'abus de pouvoir pour intimider ou harceler ses semblables;

CONSIDÉRANT QUE l'AFEAS de Saint-Jude sollicite l'appui de la municipalité dans ses démarches visant à reconnaître la date du 8 décembre de chaque année comme « Journée contre l'intimidation »

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Jude, par sa résolution numéro 2017-08-213, a joint sa voix à celle des Municipalités alliées contre la violence conjugale;

CONSIDÉRANT QUE cette année encore, la municipalité installera un drapeau dénonçant la violence conjugale pendant les 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU QUE la municipalité proclame le 8 décembre comme étant la « *Journée contre l'intimidation* » et invite les citoyens et citoyennes, peu importe le milieu, leur rôle ou leur statut, à tout mettre en œuvre pour que tous et toutes soient inclus et respectés dans leur milieu de vie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **ÉVÈNEMENT CYCLISTE «L'ENFER DES PATRIOTES 2021» - AUTORISATION DE CIRCULER**

CONSIDÉRANT QU'une édition de l'événement cycliste "L'enfer des Patriotes" aura lieu le 24 mai 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE les organisateurs de l'événement demandent à la municipalité de Saint-Jude l'autorisation de circuler sur ses routes dans un courriel daté du 15 octobre 2020;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU D'AUTORISER les cyclistes de l'événement " L'enfer des Patriotes " à circuler sur le territoire de la municipalité de Saint-Jude pour son édition du 24 mai 2021. L'organisme doit s'engager à obtenir les autorisations requises du Ministère des Transports et de la Sécurité du Québec et à s'assurer que toutes les mesures seront prises pour assurer la sécurité de tous les intervenants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **ENTRETIEN ET SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE – RECONDUCTION DE L'EMBAUCHE**

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des membres du conseil ont donné leur accord pour reconduire l'embauche de M. Dupras pour l'entretien et la surveillance de la patinoire;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Anolise Brault,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU DE RECONDUIRE l'embauche de M. Yannick Dupras à titre d'employé saisonnier pour l'entretien et la surveillance de la patinoire pour la saison 2020-2021, selon les termes du rapport administratif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE - LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS 2019 - PROCLAMATION**

CONSIDÉRANT QUE, le 20 novembre, des municipalités et des MRC marqueront ensemble la Journée mondiale de l'enfance;

CONSIDÉRANT la Politique de la famille et de développement social qui, par ses objectifs, valorise l'éducation, et ce, dès la petite enfance;

CONSIDÉRANT l'importance de s'impliquer le plus tôt possible dans le développement des jeunes enfants dans le but d'assurer l'atteinte de leur plein potentiel;

CONSIDÉRANT QUE les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant et que leur action éducative fait partie intégrante de continuum éducatif;

CONSIDÉRANT QUE les études de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) reconnaissent qu'en matière d'accueil et d'éducation des jeunes enfants, c'est la qualité qui prime;

CONSIDÉRANT QUE selon l'UNESCO, l'éducation est un droit fondamental, indispensable à l'exercice de tous les autres droits de la personne;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude participe depuis 2012 à promouvoir le développement des jeunes enfants en encourageant activement le Projet Démarmots;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Anolise Brault,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU DE PROCLAMER, dans le cadre de La Grande semaine des tout-petits 2020 du 15 au 21 novembre 2020, le 20 novembre 2020 *Journée mondiale de l'enfance* et encourager les concitoyens et concitoyennes à reconnaître l'importance d'agir dès la petite enfance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **FONDS DE DÉVELOPPEMENT RURAL – PROJET TERRAIN DE BALLE – AUTORISATION À DÉPENSER**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du Fonds du développement rural, la Municipalité de Saint-Jude a déposé un projet intitulé *Embellissement du terrain de baseball* ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu la confirmation de l'octroi d'une aide financière maximale de 5 100\$ sur un projet de 7 250\$;

CONSIDÉRANT QUE les prix présentés au projet déposé par M. Maxime Girard sont valides pour l'année 2020;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU D'AUTORISER la directrice générale à dépenser pour le projet intitulé « Embellissement du terrain de baseball » jusqu'à un maximum de 7 250\$, taxes en sus.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 70150 522 «Entretien et réparation – Parc».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Jude, tenue le 24 novembre 2020 à 20h00. Conformément à l'arrêté ministériel du 2 octobre 2020, la séance ordinaire se déroule à huis clos et les membres participent par visioconférence.**

## **DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL – CESSION DE LA RUE ROY - AUTORISATION**

CONSIDÉRANT l'entente concernant la réalisation de travaux d'infrastructure signée le 29 octobre 2014 entre la municipalité et le promoteur du développement résidentiel, soit Construction Chobin inc. et entérinée par la résolution numéro 2014-10-250;

CONSIDÉRANT QUE l'article 23 stipule que la Municipalité s'engage à acheter du Promoteur pour la somme d'un dollar (1\$) l'assiette de la rue de même que les infrastructures construites en vertu de la présente entente;  
CONSIDÉRANT QUE cet achat se fait dans la mesure où les travaux ont été réalisés à la satisfaction de la Municipalité et si le Promoteur fournit les documents requis;

CONSIDÉRANT QUE les coûts relatifs à la transaction de transfert de propriété sont à la charge de la Municipalité;

CONSIDÉRANT les propositions d'honoraires reçues pour les enregistrements notariés;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2020-09-212 autorisant l'achat de la rue et mandatant Me Marie-Hélène Archambault, notaire, pour procéder à la transaction de transfert de propriété ;

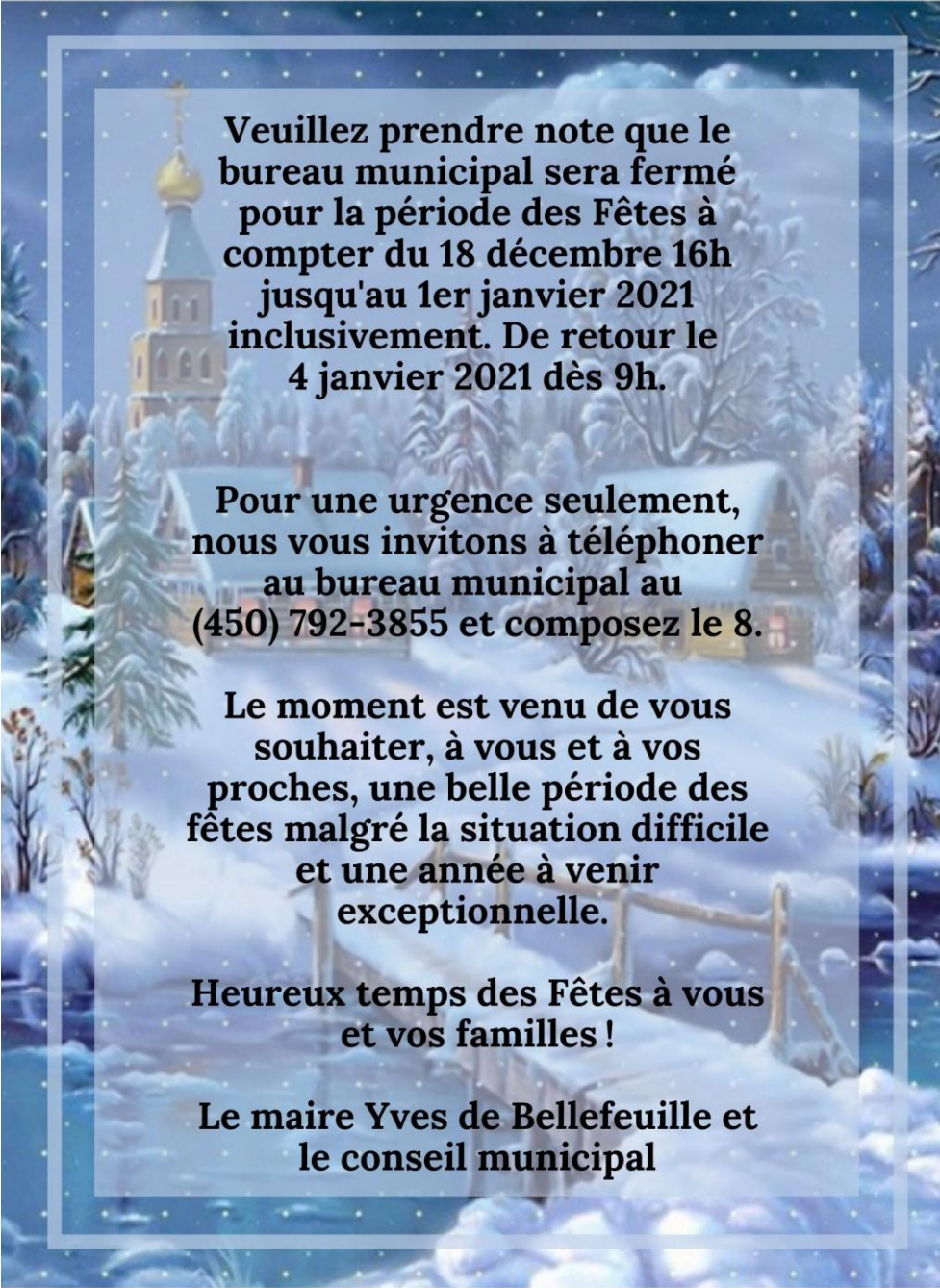
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU D'AUTORISER le maire, M. Yves de Bellefeuille ou en son absence la mairesse suppléante, madame Annick Corbeil, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nancy Carvalho ou en son absence la secrétaire-trésorière adjointe, Mme Dominique Plouffe, à signer tous les documents relatifs à cette cession pour et au nom de la municipalité.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 61000 411 «Services professionnels»

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



**Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé pour la période des Fêtes à compter du 18 décembre 16h jusqu'au 1er janvier 2021 inclusivement. De retour le 4 janvier 2021 dès 9h.**

**Pour une urgence seulement, nous vous invitons à téléphoner au bureau municipal au (450) 792-3855 et composez le 8.**

**Le moment est venu de vous souhaiter, à vous et à vos proches, une belle période des fêtes malgré la situation difficile et une année à venir exceptionnelle.**

**Heureux temps des Fêtes à vous et vos familles !**

**Le maire Yves de Bellefeuille et le conseil municipal**

**Veillez prendre note que la version complète des procès-verbaux est accessible à tous sur le site Internet de la municipalité au [www.saintjude.qc.ca](http://www.saintjude.qc.ca) sous la rubrique Conseil municipal ou en version papier au bureau municipal, du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 00.**

**La prochaine séance du conseil municipal aura lieu lundi 11 janvier 2021 à 20h00.**



VISITEZ NOTRE CATALOGUE VIRTUEL  
Voici l'adresse électronique pour le site de la  
bibliothèque <http://bec.daphnis.opalsinfo.net>

## INFO COVID ET LA BIBLIOTHÈQUE

NOUS VOULONS VOUS ASSURER DES MESURES PRISES AFIN DE LIMITER LES RISQUES DE  
TRANSMISSION DE LA COVID  
LES PRÊTS ET LES RETOURS SE FONT SANS CONTACT ET TOUS LES RETOURS DE LIVRES  
OU DVD SONT MIS EN QUARANTAINE.

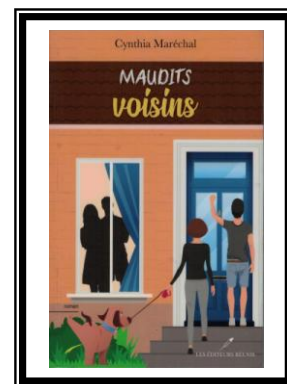
RÉSERVEZ VOS LIVRES PAR COURRIEL, TÉLÉPHONE OU DIRECTEMENT SUR LE SITE DE LA  
BIBLIOTHÈQUE

NOUVEAUTÉ; AIMEZ NOTRE PAGE FACEBOOK BIBLIOTHÈQUE ST-JUDE

**Nous serons fermés pour les fêtes du 21 décembre au 4 janvier 2021**

## Nos auteurs québécois ou canadiens

- **La pension Caron v.1** (Jean-Pierre Charland)
- **Les chiens** (Patrice Godin)
- **L'appart des amours perdus** (Catherine Bourgault)
- **Pardonnez-nous, Seigneur** (Denis Monette)
- **Au cœur de la vallée v.3** (Madeleine St-Georges)
- **Les fourchettes** (Sarah-Maude Beauchesne)
- **Les jolis deuils v.3** (Marjolaine Bouchard)
- **La malédiction des Dragensblöt v.6** (Anne Robillard)
- **Le sommeil des loutres** (Marie-Christine Chartier)
- **Maudits voisins** (Cynthia Maréchal)
- **Le destin d'Aurélié Lafrenière v.1** (Stéphanie Martin)
- **Du côté des Laurentides v.3** (Louise Tremblay-D'Essiambre)





# Médiathèque Elise-Courville

## Et les autres titres disponibles...

- ❑ **La villa aux étoffes v.1** (Anne Jacobs)
- ❑ **Le crépuscule et l'aube** (Ken Follett)
- ❑ **L'amour harcelant** (Elena Ferrante)
- ❑ **La villa rose v.2** (Debbie Macomber)
- ❑ **Astérix chez les Québécois** (Tristan Demers)
- ❑ **Retrouvailles** (Nicholas Sparks)
- ❑ **Stupides et dangereux** (Normand Lester)
- ❑ **L'orpheline de Manhattan v.3** (Marie-Bernadette Dupuy)

### Jeunes lecteurs

À cinq pieds de toi  
Idées noires Collection Tabou  
Juste à temps  
Défense d'entrer filles v.2  
Méga toon Jade et Yoyo

### Enfants

Bébé Koala fait les courses  
Bébé Koala Le cirque  
Galette est autonome  
Clochette Fée pirate  
Galette est vert de jalousie

DVD : **Le rire** de Martin Laroche - **Joker** de Todd Phillips - **Tesla** de Michael Almereyda - **Femme ta gueule** de Mariana Mazza - **Soirée pizza Paw Patrol**

La maladie à coronavirus (COVID-19) cause une infection respiratoire pouvant comporter les symptômes suivants :

Fièvre

Toux

Difficultés respiratoires

On continue de se protéger.

Toussez dans votre coude

Lavez vos mains

Gardez vos distances

Portez un masque (si à moins de 2 mètres)

Limitez vos déplacements

Québec.ca/coronavirus

☎ 1 877 644-4545

Votre gouvernement Québec

49 PALIS SAINT-FRANÇOIS • 27 mai 2020 • PAGE 3

Vous êtes un aîné?  
Vous vivez une situation difficile?  
On peut vous aider!

**Projet IMAGES c'est :**

- ◆ Écoute
- ◆ Accompagnement
- ◆ Solutions, références

**Peu importe votre situation :**

- ◆ Maltraitance, violence
- ◆ Solitude
- ◆ Détresse

**Contactez :** Annie Quintal, Intervenante milieu aîné (MRC des Maskoutains)  
 450 502-4395 • [Projet.images@gmail.com](mailto:Projet.images@gmail.com)

Offert par:



À tous les aînés,

Je vous adresse, aux noms des membres du conseil de la FADOQ Saint-Jude, tous mes vœux de bonheur et surtout de bonne santé pour vous et ceux qui vous sont chers.

La santé est le bien le plus précieux que l'on puisse espérer pour chacun, afin de profiter et apprécier chaque jour qui passe. Que cette nouvelle année vous apporte sérénité, bien-être à partager dans votre quotidien et de belles réussites.

Toutefois, j'ai une pensée particulière pour ceux qui vivent des épreuves ou encore qui connaissent la solitude. Sachons y rester attentifs, car cette attention aux autres est une des grandes valeurs du monde rural. Que les difficultés de cette année nouvelle vous soient toutes épargnées, que le bonheur soit au rendez-vous.

Nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes et une très Bonne Année 2021!

*Michael W. Savard*

Président du conseil FADOQ Saint-Jude.



**Note**

Renouvellement des cartes de membre FADOQ Saint-Jude. Pour ceux et celles dont les cartes de membre du club FADOQ viennent à échéance, ce sont actuellement les employés de la FADOQ provinciale qui vont effectuer les renouvellements par la poste. Il n'y a cependant pas de changement pour le coût de la carte. 25\$ / 1 an ou 45\$ / 2 ans  
Vous pouvez toujours nous joindre pour de nouvelles adhésions.

Au niveau des activités de la FADOQ de Saint-Jude, les mesures de confinement se poursuivent, il nous faut de la patience et du courage pour s'en sortir ensemble.

930, rue du Centre, Saint-Jude, Québec J0H 1P0 Tél. : 450-250-2485, courriel : [info@fadoqstjude.com](mailto:info@fadoqstjude.com)



*Le temps des Fêtes,  
C'est le temps partagé, les mots d'amitié, les moments  
en famille, les souvenirs que l'on crée, c'est aussi  
l'occasion de souhaiter tout ce qui réchauffe le cœur et  
l'âme! L'équipe du projet ITMAV, votre intervenante  
de milieu auprès des aînés, vous remercie de votre  
confiance.*

**JOYEUSES FÊTES !**





## Horaire de la patinoire

HORAIRE RÉGULIER	
LUNDI	15h00 à 21h00
MARDI	15h00 à 21h00
MERCREDI	15h00 à 21h00
JEUDI	15h00 à 21h00
VENDREDI	15h00 à 22h00
SAMEDI	10h00 à 22h00
DIMANCHE	10h00 à 21h00

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES
10h00 à 22h00

VACANCES DU TEMPS DES FÊTES	
23 décembre 2020	10h00 à 22h00
24 décembre 2020	10h00 à 16h00
25 décembre 2020	Fermé
26 décembre 2020	13h00 à 21h00
27 décembre 2020	10h00 à 21h00
28 décembre 2020	10h00 à 21h00
29 décembre 2020	10h00 à 21h00
30 décembre 2020	10h00 à 22h00
31 décembre 2020	10h00 à 16h00
1 <sup>er</sup> janvier 2021	Fermé
2 janvier 2021	13h00 à 21h00
3 janvier 2021	10h00 à 21h00
4 janvier 2021	10h00 à 21h00

SEMAINE DE RELÂCHE	
Lundi, 1er mars 2021	10h00 à 21h00
Mardi, 2 mars 2021	10h00 à 21h00
Mercredi, 3 mars 2021	10h00 à 21h00
Jeudi, 4 mars 2021	10h00 à 21h00
Vendredi, 5 mars 2021	10h00 à 22h00



### COVID-19

Les utilisateurs de la patinoire doivent obligatoirement respecter les mesures sanitaires en vigueur, soit de respecter la distanciation sociale (2m), se laver les mains avant l'activité et porter le masque en tout temps à l'intérieur du bâtiment municipal.

Les utilisateurs devront également respecter toute mesure supplémentaire émise par le gouvernement ou la municipalité selon la zone en vigueur.

Tu as plus de 10 ans, on s'adresse à toi !

**Horaire**  
Décembre / Janvier

Nous serons fermés du 22 décembre au 6 janvier !!!

LUNDI 15h00 à 18h00	JEUDI 15h00 À 18h00	VENDREDI 15h00 À 21h00	SAMEDI 13h00 À 17h00	DIMANCHE 13h00 à 17h00
Aide aux devoirs	Aide aux devoirs	Cuisine et soirée Multimédia	Atelier Découverte et temps libre	Activités culturelles, sportives et temps libre
<b>Transport fourni en tout temps sur appel - Pour information (450) 250-2488 #4</b>				



<https://www.twitch.tv/onmyflyinggiraffe>



<http://discord.gg/C4SmaXT>



<https://www.facebook.com/Maison-des-Jeunes-des-Quatre-Vents-196375134223/>

## ACTIVITÉS DES PROCHAINES SEMAINES



### ATELIERS DE CUISINE

Pain maison, dessert de Noël, confiture de Noël



### BRICOLAGE

tawashi, calendrier, masque



## MASQUE OBLIGATOIRE

Le port du masque est obligatoire à l'intérieur de la maison des jeunes.

Nous demandons aux jeunes d'avoir un masque EN TOUT TEMPS avec eux lorsqu'ils participent aux activités de la MDJ.






1426, rue Saint-Pierre, Saint-Jude  
450-250-2488





# La Fabrique

  
**LES FABRIQUES DE L'UNITÉ  
DES QUATRE-VENTS  
HORAIRE DES MESSES DE  
NOËL ET DU NOUVEL AN**

**24 DÉCEMBRE 2020**  
19h30: Saint-Barnabé  
22h00: Saint-Bernard  
Minuit: Saint-Jude

**25 DÉCEMBRE 2020**  
10h30: Saint-Jude

**1ER JANVIER 2021**  
10h30: Saint-Bernard

**Des modifications peuvent être  
apportées en raison de la Covid-19.**

**En raison des mesures  
gouvernementales, le nombre de  
personnes pouvant assister à la  
messe est limité à 25.**

**À tous nos paroissiens et  
paroissiennes de Saint-Jude, nous  
transmettons nos Meilleurs Voeux  
d'un JOYEUX NOËL et BONNE ANNÉE  
2021 et surtout "LA SANTÉ".**

**Les membres de l'Assemblée de  
Fabrique de Saint-Jude**

**IMPORTANT**

## Messes de Noël - Réservation

Pour les paroisses de Saint-Jude et Saint-Louis (Unité des Quatre-Vents)

Messes qui seront célébrées à Saint-Jude le 24 décembre à Minuit et le 25 décembre à 10h30 . En raison des mesures dues à la Covid-19, 25 personnes admises dans l'église.

Vous pouvez réserver votre place en vous adressant au 450-792-3427 ou 450-779-8256 et au presbytère les 16 et 23 décembre, tel : 450-792-3943. Un laissez-passer, inscrit à votre nom, vous sera remis à l'entrée selon votre choix de la messe.

Merci pour votre compréhension et votre collaboration.

## **BIENTÔT NOËL !**

**À vous chères compagnes de l'Afeas et à votre famille un JOYEUX NOËL et une HEUREUSE ANNÉE 2021.**

**Un NOËL rempli de douceurs, d'amour et de paix. Que cette nouvelle année vous apporte espoir et réconfort et surtout «une bonne santé» pour bien profiter de ce que la vie nous offre de meilleur.**

**Les plus beaux cadeaux ne se trouvent pas sous l'arbre de NOËL, ces cadeaux sont les Amis, la Famille et Tous Ceux Que L'on Aime.**

**Les plus beaux cadeaux sont bien sûr l'amour et la santé...et ces cadeaux, on ne les trouve dans aucun magasin.**

## **BONHEUR**

**Il y a un bonheur immense à rendre d'autres heureux. Le bonheur, une fois partagé est double.**

**Si nous voulons nous sentir riches, nous n'avons qu'à compter toutes les choses que nous possédons et que l'argent ne peut acheter. Aujourd'hui est un «CADEAU», c'est pourquoi il s'appelle le «PRÉSENT».**

**Dans l'esprit de NOËL, 4 records dignes de mention:**

- **En 2018, à DUBAÏ, dans une boutique, la plus grosse boule de NOËL de l'histoire, un ornement de 4,68m de diamètre pesant 1100 kg !**
- **En 2016, au SRI LANKA, le record du plus grand arbre de NOËL artificiel. Entièrement composé de lumières, l'impressionnant sapin atteint une hauteur de 72,1 m.**
- **Depuis 2014, le record du plus grand nombre de lumières de NOËL avec pas moins de 601 736 lumières sur une propriété résidentielle à la famille Lagrangeville (État de New York).**
- **Le plus grand PÈRE NOËL en chocolat dans un centre commercial d'Italie en 2011. Pour créer ce délice de 1704 kg, faisant 5 mètres de haut et 2.5 mètres de diamètre, il a fallu 6 personnes et 3 semaines de travail.**

**LE COMITÉ DE L'AFÉAS**

## L'UQROP s'adapte aux animations virtuelles

Texte de Guy Fitzgerald

En dehors de la saison estivale de *Chouette à voir!* (et d'une pandémie), l'équipe de l'éducation de l'UQROP effectue habituellement près de 350 animations par année dans les écoles, les parcs et les bibliothèques. Vous vous doutez certainement que depuis le début de la pandémie de Covid-19, la presque totalité des animations devant un groupe a été annulée. Il a fallu être créatif et chercher d'autres façons de maintenir notre mission éducative sur la conservation des oiseaux de proie.

Notre première conférence virtuelle publique a eu lieu le 11 mai 2020. Une biologiste postulante au doctorat à l'Université de Moncton, Laurie Maynard, nous a présenté ses observations et découvertes sur l'aigle royal. L'événement a attiré 103 participants qui ont montré beaucoup d'intérêts.



Le 11 mai 2020, notre première incursion virtuelle dans une classe nous a permis de réaliser le potentiel d'une telle activité. D'autres sont à venir. N'hésitez pas à en parler autour de vous. Les élèves ont vraiment apprécié. Cette approche présente un avantage réel : la distance n'a plus d'importance!



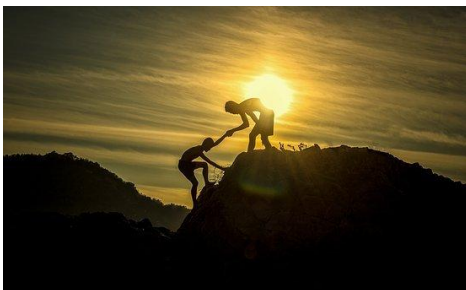
Puis, le 23 novembre 2020, 260 personnes ont participé à la conférence virtuelle d'un spécialiste québécois du harfang des neiges, Jean-François Therrien. Ce chercheur travaille maintenant pour une institution américaine de la conservation des oiseaux de proie : Hawk Mountain Sanctuary en Pennsylvanie.



Si nos activités virtuelles vous intéressent, suivez-nous sur Facebook. Nous espérons poursuivre notre envol vers d'autres succès virtuels en plus de nos grands projets pour *Chouette à voir!*. En attendant, l'équipe de l'UQROP se joint à moi pour vous souhaiter un joyeux temps des Fêtes, même s'il faudra probablement offrir des vœux virtuels à nos familles et amis.



## LA RELATION D'AIDE



bienveillance.

Le temps des Fêtes est un moment où l'on est invité à être davantage généreux, ouvert et empathique avec les plus démunis. Si ce sont vos valeurs tout au long de l'année, peut-être travaillez-vous en relation d'aide ou souhaiteriez-vous explorer ce domaine ?

Afin d'œuvrer dans ce secteur, plusieurs qualités personnelles vous seront utiles, notamment, une excellente capacité d'écoute et de communication, un esprit d'analyse et bien évidemment de la

Ce domaine d'emploi est très varié, tant dans les milieux où exercer son métier que la clientèle avec laquelle vous seriez le plus à l'aise à intervenir. En ce qui concerne les formations, plusieurs personnes me questionnent à propos des différences entre les techniques de travail social, d'éducation spécialisée ou d'intervention en délinquance. Également, mes clients veulent comprendre les distinctions entre les formations collégiales et celles offertes à l'université. Toute cette diversité en formation et en emploi peut porter à confusion et il peut être difficile de trouver de l'information juste et valide sur Internet ou dans votre entourage.

Mon rôle de conseillère en information scolaire et professionnelle est précisément de vous donner les informations exactes et par la suite en faire un parallèle entre vos besoins, votre réalité, vos aptitudes et vos intérêts avec les éléments obtenus.

Les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe sont disponibles, et ce gratuitement, pour vous guider. Avec le projet SARCA Mobile, une conseillère vous rencontrera directement dans votre municipalité ou à distance selon les directives de la santé publique.

Communiquez avec Audrey, conseillère en information scolaire et professionnelle, pour des renseignements ou pour une rencontre.

**Audrey Gatineau**  
[audrey.gatineau@cssh.qc.ca](mailto:audrey.gatineau@cssh.qc.ca)  
450 773-8401, poste 6731

 Audrey Gatineau Pro



Centre  
de services scolaire  
de Saint-Hyacinthe  
Québec 



**SARCA Mobile**

Service d'information  
scolaire et  
professionnelle  
**gratuit**  
pour les citoyens de  
la MRC des Maskoutains.

  
**Audrey Gatineau**  
Conseillère en information scolaire  
et professionnelle  
450 773-8401, poste 6731  
[audrey.gatineau@cssh.qc.ca](mailto:audrey.gatineau@cssh.qc.ca)

 SARCA 

## DÉNEIGEMENT



Pour bien faire leur travail, les charrues et les camions épandeurs de sel et de sable se déplacent plus lentement que les autres véhicules. La visibilité du conducteur de chasse-neige est très limitée par temps de poudrière et il peut être dangereux de dépasser ces véhicules.

Lors du déneigement, nous tenons à vous rappeler que la municipalité n'est pas responsable des dommages causés aux boîtes aux lettres ainsi qu'à l'emprise du chemin qui appartient à la municipalité.



# Messages

## DÉNEIGEMENT - PLAINTES

Le déneigement de la route 235 (Route de Michaudville et le rang des 48) est effectué par le Ministère des Transports du Québec. **Pour formuler une plainte**, vous devez communiquer avec le 511.

Tandis que les routes du village, le déneigement est assuré par la municipalité. **Pour formuler une plainte**, nous vous invitons à compléter un formulaire de plainte disponible sur le site de la municipalité. [www.saint-jude.ca](http://www.saint-jude.ca) dans le menu déroulant "Municipalité / Nos politiques".

Lors du déneigement, nous tenons à vous rappeler que la municipalité n'est pas responsable des dommages causés aux boîtes aux lettres ainsi qu'à l'emprise du chemin qui appartient à la municipalité.

## DÉNEIGEMENT - BORNES-FONTAINES

Cet hiver, afin d'assurer la sécurité, il ne faut pas déposer de la neige ou de la glace sur une borne-fontaine ou dans son espace de déneigement. Les citoyens peuvent également contribuer à la sécurité du voisinage en déneigeant une borne-fontaine située à proximité de leur résidence après une bordée de neige. La municipalité de Saint-Jude conserve la responsabilité légale de dégager les bornes-fontaines et assurera des tournées régulières tout au long de l'hiver.

Aidez-nous à vous aider! SVP, si une borne fontaine se retrouve sur votre terrain, prenez soin de ne pas la recouvrir de neige. En cas d'incendie... chaque seconde compte. Merci de votre précieuse collaboration!

## STATIONNEMENT

Il est interdit de stationner dans les rues de la municipalité de Saint-Jude entre minuit et 7h00, du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars inclusivement. La présente interdiction est levée pour les dates suivantes : 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1<sup>er</sup> et 2 janvier. Cependant, il est interdit de stationner en tout temps sur la rue St-Pierre entre les rues Cusson et du Centre.

**CANTINE du PAVILLON**  
1281 route Michaudville St-Jude  
pour commander (579) 348-3011

Lundi - mardi - mercredi 11h à 16h  
Jeudi 11h à 18h  
Vendredi - samedi 11h à 19h  
Dimanche 10h à 15h

Menu cantine & plats cuisinés  
à emporter

*Nouveauté* PIZZA  
9 pouces & 16 pouces

Bienvenu aux motoneigistes



# Messages

## CALENDRIER 2020

### DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	<sup>D</sup> 2	3	4	5
6	7	8	<sup>R</sup> 9	<sup>D</sup> 10	11	12
13	14	15	<sup>D</sup> 16	17	18	19
20	21	22	<sup>R</sup> 23	24		26
27	28	29	<sup>D</sup> 30	31		

### JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
						2
3	4	5	<sup>R</sup> 6	7	8	9
10	11	12	<sup>D</sup> 13	<sup>D</sup> 14	15	16
17	18	19	<sup>R</sup> 20	21	22	23
<sup>24</sup> 31	25	26	<sup>D</sup> 27	28	29	30



**UN MARCHÉ  
PHYSIQUE  
+ EN LIGNE**

COMMANDEZ SUR LA BOUTIQUE EN LIGNE  
OU VENEZ SUR PLACE !

**19 ET 20 DÉCEMBRE 2020**  
DE 10 h à 15 h

233, RANG DE MICHAUVILLE,  
SAINT-BARNABÉ-SUD

WWW.MATINEES-GOURMANDES.COM | 



**RESTAURANT  
ENTRE AMIES**  
COMMANDES POUR  
EMPORTER



**HEURES D'OUVERTURE**  
FERMÉ À PARTIR DU 21 DÉCEMBRE 2020  
POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

**JEUDI ET VENDREDI**  
11H00 À 19H15  
**DIMANCHE**  
16H00 À 19H15

# Cooptel

Encore plus de services pour VOUS!

La chaîne WWE bientôt offerte!



**14,99\$**  
par mois



Nouveautés  
*sur demande!*

**ELLE**  
*fictions*



Plein de contenu GRATUIT  
dès le 17 novembre!



1 888 532-COOP  
cooptel.ca





# Nos Annonceurs

Assante comprend que lorsque vous posez des questions concernant vos finances, vous vous préoccupez de votre sécurité financière future, ainsi que celle de votre famille. Nous sommes en mesure de vous offrir non seulement l'expertise et les ressources, mais une écoute attentive et un soutien sans égal pour vous aider à atteindre vos objectifs, quels qu'ils soient.

Communiquez avec nous dès aujourd'hui, et soyez bien conseillé.

**C'est pourquoi nous sommes là.**



**Oliver L'Heureux**, PL.Fin., MBA, CIM  
Planificateur financier, conseiller en sécurité financière et conseiller en placement  
Gestion de capital Assante ltée  
1200 Daniel-Johnson Ouest  
4<sup>e</sup> étage, Bureau 4000  
St-Hyacinthe, QC J2S 7K7  
Bur : 450.250.0722 | Cell : 450.502.4744  
olheureux@assante.com



**RESTAURANT**  
ENTRE AMIES

Spécialité: Poulet roti  
Pizza • Sous-Marin • Club Sandwich  
Cuisine rapide et table d'hôte  
**Déjeuner**

1384, de Michaudville, St-Jude (Québec) J0H 1P1  
**Tél.: (450) 792-3736**

*Déjà 22 ans*

**EQUITRACT ROY**  
pièces & équipements

1290 Route de Michaudville, St-Jude  
equitractmaroy.com - 450-792-3558

**NOUVEAU**  
Ventes et installations  
**RACCORDS**  
**HYDRAULIQUES**



# Nos Annonceurs

**ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.**  
 ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN  
 RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & AGRICOLE



**450 792-2447**  
 electricite@bryanjacques.com  
 www.bryanjacques.com

  
 RBO: 5686-0406-01



**Boucherie Gaudette**

ABATTAGE ET DÉBITAGE POUR CONGÉLATEUR • COMPTOIR VIANDE  
 EMBALLAGE SOUS VIDE • VIANDES FROIDES

**Marie-Claude Grégoire, propriétaire**

450 792-3831 • C. 450 888-2457 • mcgregoire2457@gmail.com  
 878, Saint-Édouard, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0



**Eric Mongeau  
 Philippe St-Sauveur**  
 Services Informatique

(450) 792-3391  
 1310 rue Cécile, St-Jude (Québec) J0H 1P0  
 services-emi@live.ca

**Clinique de Massothérapie  
 Véronique Corbeil**

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente  
 femme enceinte et bébé  
 Drainage lymphatique  
 Exfoliation corporelle et autres soins  
 Certificats- cadeaux disponibles



**450-792-3090**  
 cliniquemassov.c@gmail.com

**Accès-pharma**  
 avec Walmart

**Joanie Richard**  
 Pharmacienne propriétaire

↳ Livraison gratuite dans votre secteur



5950, rue Martineau  
 Saint-Hyacinthe (Québec) J2R 2H6  
 T 450 796-4006 • F 450 796-4010  
 pharmacie.jrichard@accespharma.ca  
 www.accespharma.ca

**St-Hyacinthe (450) 278-4636**      **Rive-Sud (514) 444-4636**

**LogiTech**  
**INFORMATIQUE**  
*Se déplace chez vous!*



Marco Beaudry  
 technicien réseautique  
 logitech.info@mail.com      **Commercial - Résidentiel**



**CENTRES ÉQUESTRES**  
**Le Chevignon**  
**450-230-1994**  
 -Karella Nasadi-

**COURS D'ÉQUITATION WESTERN DÉBUTANTS ET AVANCÉS**

WWW.CENTREEQUESTRELECHEVIGNON.COM

Tapis • Prélart  
 Céramique • Vinyle  
 Plancher bois  
 Plancher chauffant



Détaillant:  
**Flextherm  
 Schluter**

**Les couvre-planchers ALAIN MORIN inc.**

☎ 450 792-2007      742, Saint-Édouard  
 FAX: 450 792-2443      Saint-Jude, QC  
 info@couvreplanchersalainmorin.ca      J0H 1P0

**NETTOYAGE  
 D'AUTOS NICK**  
**450-702-3821**  
 Nettoyage d'autos Nick



**ESTHÉTIQUE  
 AUTOMOBILE**  
 SUR RENDEZ-VOUS

Nicolas Courcy  
 nettoyageautonick@hotmail.com

**GLOBAL** peintures  
 industrielles



**Mario Bazin, président**

802, Saint-Édouard  
 Saint-Jude, Québec J0H 1P0      T 450 792-1844  
 admin@globalpeintures.com



# Nos Annonceurs



**Me Marie-Hélène Archambault,**  
LL.B., D.D.N.  
Notaire et Conseiller juridique

395, route 137  
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) J0H 1K0  
Tél.: (450) 787-3133  
Télé. (450) 787-2265

**Pascal Roy-Laplane, ouvrier Agricole**  
3 ans d'expérience dans le domaine



Traite  
Clippage

824 Rang Prescott, St-Louis J0G 1K0  
Cell : 450-518-1201 courriel : [proyl@hotmail.com](mailto:proyl@hotmail.com)

Salon à la fine pointe  
Lyne Vincent



6635 avenue Boulanger  
St. Hyacinthe

450-797-3987

**Maçonnerie**  
**MICHAUDVILLE**



Éric Berthiaume  
Président

Cellulaire 450.278.5734

Maçonnerie générale  
Pose de briques  
pierres  
blocs  
Réparation de tout genre  
ESTIMATION GRATUITE



**SYLVAIN Girard**  
**TRANSPORT D'EAU**  
Service rapide et courtrois

1-800-463-0346

Résidentiel (piscine, réservoir, puits...)  
Agricole (bétail, lavage...)



**Garderie privée en milieu familial**

**Les loulous du Boisé**



41 rue du Boisé St-Louis J0G1K0  
Milissa Beaumier 450-788-3865  
[milissabeaumier@hotmail.com](mailto:milissabeaumier@hotmail.com)



**JOCELYN BACHAND**  
COURTIER IMMOBILIER  
RÉSIDENTIEL

C. 450 501-9589  
B. 450 771-7707

[jocelynbachand@remax-quebec.com](mailto:jocelynbachand@remax-quebec.com)  
[www.jocelynbachand.com](http://www.jocelynbachand.com)  
[remax-quebec.com](http://remax-quebec.com)




Entreprise  
**S. Gaudette**

RBQ : 8351-0982-26

**Sylvain Gaudette**  
Entrepreneur Électricien

450 792-2392  
[info@sgaudette.com](mailto:info@sgaudette.com) • [sgaudette.com](http://sgaudette.com)  
401, 4<sup>e</sup> rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0

Espace publicitaire  
disponible

50\$ pour 11 parutions

Espace publicitaire  
disponible

50\$ pour 11 parutions



# Nos Annonceurs

**Service de garde**  
**Les P'tits Loups**

Hélène Levasseur, prop.  
 1245 route de Michaudville  
 St-Jude, Qc.  
 J0H 1P0  
 Tilou-levasseur@hotmail.ca  
 450-210-3187

**Massothérapie**  
**Chantal Desmarceau**

Massage suédois détente, Massage thérapeutique  
 Femme enceinte et enfant, Deep tissue massage

chantal.desmarceau@icloud.com  
 450-779-5702  
 Membre F.Q.M.

645 5e rang  
 St-Bernard-de-Michaudville J0H 1C0

**LES PETROLES O. ARCHAMBAULT FILS inc.**

99A, rang Amyot Est  
 Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0  
 www.petrolesarchambault.com

Téléphone: 450 787-2370  
 Saint-Hyacinthe: 450 771-4328  
 Sans frais: 1 877 787-2370

Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Mazout

**NETTOYAGE**  
**S. Blais inc.**

COMMERCIAL - INDUSTRIEL - RÉSIDENTIEL

**450-278-1325**

1524, ROUTE DE MICHAUDVILLE, ST-JUDE, J0H 1P0

**Le courtier indispensable**  
 Saint-Hyacinthe | Longueuil | Drummondville

dpaassurances.com **DPA** 1 800 361-9866  
 assurances

automobile habitation entreprises automobiles cautionnement

**PME Comptabilité Plus**  
 Chantal Bolduc

Service de Comptabilité avec États Financiers  
 Service des poles et remisés  
 Rapports Taxes, IFTA, CTQ etc.  
 Outils de gestion sur mesure  
 Déclarations d'impôts

Service courtois, minutieux et personnalisé

957, 6<sup>ème</sup> rang, St-Jude, Qc. J0H 1P0  
 Téléphone et télécopieur 450-792-3922  
 Courriel : pmecomptabiliteplus@hotmail.com

**LES ENTREPRISES MAURICE BRAZEAU INC.**

QUINQUAILLERIE  
 EPICERIE

962, RUE SAINT-ÉDOUARD  
 SAINT-JUDE (QUÉBEC) J0H 1P0  
 TÉLÉPHONE : (450) 792-3891

**Le Monde Imaginaire Des Tout Petits**  
**Garderie Privée En Milieu Familial**

Éducatrice Privée à la petite enfance  
 Mélanie Primeau 1450 rue Cécile RRI  
 Saint-Jude, Qc J0H 1P0  
 450-792-2180

**COIFFURE SYLVIE CÔTÉ ROY**

1275, route de Michaudville  
 St-Jude QC J0H 1P0

Sur rendez-vous  
 mer. 9h00 à 17h00  
 jeu. 9h00 à 18h00  
 ven. 9h00 à 19h00  
 sam. 8h30 à 12h00

**450 792-2398**

**Bux P'tits Soins**  
 Coopérative de soins

**www.coopauxpittissoins.com**  
**450 771-0605**

ainé(e)s proches-aidant(e)s être deux jeunes familles... **Nouveau**

**Services d'aide à domicile**  
 Tarifs réduits grâce au PEFSAD  
 Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)



# Nos Annonceurs




**Lorraine Bousquet**  
(450) 792.3011

1281, route Michaudville  
St-Jude, Québec  
J0H 1P0

**pavillon.traiteur**  
@outlook.com

pavillonlerable.com

**Salles de réception**  
Service de restauration pour  
événements d'envergures  
intérieurs & extérieurs  
CLÉ en MAIN



**CHRISTINA & YAN**  
PROPRIÉTAIRES

**GARAGE REMY LAPIERRE INC**  
1315, rue Saint-Édouard  
Saint-Jude, QC J0H1P0  
TÉL : 450 792-2131  
INFO@GARAGELAPIERRE.CA

**TANIA SLOBODIAN**  
DESIGNER DE JARDIN

Plan d'aménagement paysager  
Consultation horticole  
Installation d'éclairage paysager

450 792-2454      info@tsdesignerjardin.com



**Les Serres Gaudette enr.**

PLANTS DE FLEURS  
ET DE LÉGUMES  
CORBEILLES DE FLEURS  
TOMATES DE SERRES

837, Ste-Rose, St-Jude, Qc J0H 1P0    Tél.: 792-3224    Fax: 792-2264



**ROYAL LEPAGE**  
EXPERT  
AGENCE IMMOBILIÈRE  
FRANCOISE ET AUTONOME

**JEAN-LUC PULINCKX**  
COURTIER IMMOBILIER

**C 514.825.4588**  
**F 514.312.9388**  
**B 450.682.4666**

jeanluc.pulinckx@royallepage.ca

COMMERCIAL



**T: 450 792-2272**  
**F: 450 792-3113**

REPRESENTANT  
COMMERCIAL

Propriétaire:  
Jessey Provostal

clairblancprojess@gmail.com

890 563-4261 00



**CLAUDE BOURGAULT Enr.**  
Soudure plastique  
& fibre de verre

- Automobile
- Équipement lourd
- Agricole
- Industriel

450 792-3378  
422, Salvail Sud, St-Jude

Espace publicitaire  
disponible

50\$ pour 11 parutions




**Daniel Guertin**  
Courtier immobilier agréé  
www.danieiguertin.com

**Mélissa Guertin**  
Courtier immobilier  
www.melissaguertin.com

**viacapitale**  
AFFAIRES Daniel Guertin  
**450 250 0555**  
Agence immobilière

1906, rue des Cascades, bureau 203, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3J5

## BIENVENUE À NOS NOUVEAUX BÉBÉS !



Le conseil municipal, en adoptant sa politique familiale, voulait souligner d'une façon particulière l'arrivée d'un nouveau petit dans son village. C'est ainsi que Valérie Lambert, présidente des loisirs, va rencontrer les parents de chaque nouveau-né afin de leur remettre un panier d'accueil au nom de la municipalité. Nous demandons votre contribution en appelant au bureau municipal au 450-792-3855 pour nous informer d'un nouveau-né à Saint-Jude, car c'est une information que nous ne possédons pas.

**Tous vos articles devront nous parvenir pour le 1<sup>er</sup> de chaque mois avant 16 h au bureau municipal à l'adresse suivante : 940, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0 ou par courriel : [adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca). Consultez notre site web : [www.saint-jude.ca](http://www.saint-jude.ca).**

### TARIFS POUR LA PUBLICATION DANS LE JOURNAL LE ROCHVILLOIS (pour 11 parutions)

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude ? Contactez Pascale Brouillard au bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans *Le Rochvillois* Tél. (450) 792-3855 poste 8001.

Carte professionnelle 50 \$/année pour 11 parutions. Est incluse dans ce coût, un pleine page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.

PUBLICITÉ	TARIF
Carte professionnelle standard	50 \$/année
Espace de 2 cartes professionnelles	75 \$/année
1/2 page de publicité + 1 page complète	200 \$/année
1 page complète de publicité	300 \$/année
1 page de publicité pour une parution	40 \$/unité
1/2 page de publicité pour une parution	20 \$/unité
1/4 page de publicité pour une parution	10 \$/unité
1/4 page de publicité annuelle	100 \$/année
Abonnement postal au journal	30 \$/année

### UN MARIAGE EN VUE? UNE FÊTE DE FAMILLE À CÉLÉBRER? SAVIEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ LOUER DES LOCAUX DU CENTRE COMMUNAUTAIRE?

Un tarif est appliqué pour la location des locaux du centre communautaire. Cependant, les locaux sont **prioritairement** utilisés, et ce, sans frais, par les organismes à but non lucratif de la municipalité de Saint-Jude. Il s'agit de s'adresser au bureau municipal au 450-792-3855 pour réserver et de signer un contrat de location. **À ces montants, il faut ajouter les taxes en vigueur.**

Tarif pour la location des locaux du centre communautaire :

LOCAL	TARIF 1-100 personnes	TARIF 101-300 personnes
<b>Salle Roger-Roy</b>		
- sans musique, sans danse	<b>150.00 \$</b>	<b>150.00 \$</b>
- avec musique, sans danse	<b>170.00 \$</b>	<b>180.00 \$</b>
- avec musique, avec danse	<b>190.00 \$</b>	<b>210.00 \$</b>
<b>Cuisinette seulement</b>	<b>45.00 \$</b>	
<b>Salle des patineurs</b>	<b>85.00 \$</b>	
<b>Non-résidents</b>	<b>+60.00 \$</b>	<b>+60.00 \$</b>

# JEAN-BERNARD ÉMOND

## Député de Richelieu

*« Je suis là pour vous! »*

### BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi  
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7  
**450 742-3781**

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca  
jeanbernardemond.com



### Maire

**M. Yves de Bellefeuille (450) 888-0663**

### Conseillers

M. Sylvain Lafrenaye (450) 792-3864  
M. Francis Grégoire (450) 792-2024  
Mme Anolise Brault (450) 792-2391

M. Maxim Bousquet (450) 230-1554  
M. Marco Beaudry (450) 278-4636  
Mme Annick Corbeil (450) 501-9067

### ASSEMBLÉES DU CONSEIL

Les prochaines séances ordinaire du Conseil se tiendront à 20 h et auront lieu aux dates suivantes : 11 janvier - 1er février - 1er mars 2021.

### Personnel du bureau municipal

Nancy Carvalho, directrice générale  
Dominique Plouffe, directrice générale adjointe  
Pascale Brouillard, commis de bureau  
David Jacob, inspecteur municipal  
Laurence Nault, inspectrice en bâtiment (urbanisme et émission des permis)  
Disponible les lundis et vendredis de 9 h 00 à 16 h 30.  
Maxime Girard, coordonnateur en loisirs



Le maire, monsieur Yves de Bellefeuille, est disponible sur rendez-vous pour rencontrer les citoyens et citoyennes de Saint-Jude au bureau municipal.

## **BUREAU MUNICIPAL**

Adresse : 940, rue du Centre  
Téléphone : (450) 792-3855  
Télécopieur : (450) 792-3828  
Courriel : [munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca)  
Site Internet : [www.saint-jude.ca](http://www.saint-jude.ca)  
lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h

## **SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE 9-1-1**

Adresse de la caserne : 1427, rue Ste-Catherine  
Directeur intérimaire: M. Francis Grégoire

## **LOCAL DES LOISIRS**

Adresse : 922, rue du Centre

## **CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Adresse : 930, rue du Centre  
Téléphone : (450) 792-3855 poste 8007

## **BIBLIOTHÈQUE**

Adresse : 926, rue du Centre  
Téléphone : (450) 792-3855 poste 8005  
Courriel : [biblio-st-jude@hotmail.com](mailto:biblio-st-jude@hotmail.com)

## **MAISON DES JEUNES**

Adresse : 1426, rue Saint-Pierre  
Téléphone : (450) 250-2488  
Courriel : [mdj4vents@hotmail.com](mailto:mdj4vents@hotmail.com)

## **FABRIQUE OU ÉGLISE SAINT-JUDE**

Adresse : 931, rue Saint-Édouard  
Téléphone : (450) 792-3943  
curé : Pierre Cordeau

## **FADOQ**

Adresse : 930, rue du Centre  
Téléphone : (450) 250-2485  
Télécopieur : (450) 924-0953  
Courriel : [info@fadoqstjude.com](mailto:info@fadoqstjude.com)  
Site internet : [www.fadoqstjude.com](http://www.fadoqstjude.com)

## **ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS (Pavillon Saint-Jude)**

Adresse : 1441, rue Saint-Pierre  
Téléphone : (450) 773-0260

## **BUREAU DE POSTE (Saint-Bernard-de-Michaudville)**

Adresse : 405, rue Principale  
Téléphone : (450) 792-3266  
Heures d'ouverture : Lundi au vendredi 9 h à 11 h 30  
lundi, mardi, merc., vend. 16 h à 17 h 30  
jeudi 17 h 30 à 19 h

## **CLSC SAINT-JUDE**

Adresse : 938, rue du Centre, Saint-Jude  
Téléphone : (450) 768-1200

Heures d'ouverture : Mercredi 8 h à 12 h

**Prélèvements de 8 h 20 à 10 h sur rendez-vous (Infirmier-ère surplace, service de prise de sang et autres)**

La clinique de vaccination des bébés est ouverte les 3es mardis du mois en avant-midi au CLSC de Saint-Jude. Pour prendre rendez-vous, il s'agit de contacter le centre de rendez-vous du CLSC au 450-778-2572 poste 6003.

## **SPAD DRUMMONDVILLE (plainte de chien et médaille pour chien)**

Adresse : 1605, rue Janelle, Drummondville  
Téléphone : 1-855-472-5700

## ***LIENS D'INTÉRÊT***

**Centre d'intervention de crise**  
(450) 774-6952  
1-844-774-6952 (sans frais)  
[www.contactry.qc.ca](http://www.contactry.qc.ca)

**Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains**  
(450) 774-2350  
[www.regiedesdechets.qc.ca](http://www.regiedesdechets.qc.ca)

**Dépôt des matières recyclables**  
1880, rue Brouillette, Saint-Hyacinthe

**Commission scolaire de Saint-Hyacinthe**  
(450) 773-8401  
[www.cssh.qc.ca](http://www.cssh.qc.ca)

**MRC Maskoutains**  
(450) 774-3141  
[www.mrcmaskoutains.qc.ca](http://www.mrcmaskoutains.qc.ca)

**Transport adapté**  
(450) 774-8810  
[mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca)

**Transport collectif**  
(450) 774-3173  
[tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca)

**Régie d'aqueduc**  
(450)792-2001

**Réseau Internet Maskoutain**  
(450) 250-5050  
[www.rimaskoutain.com](http://www.rimaskoutain.com)

## ***TAXES MUNICIPALES 2021***

**1<sup>er</sup> versement : 1er mars 2021**  
**2<sup>e</sup> versement : 1er juin 2021**  
**3<sup>e</sup> versement : 1er septembre 2021**

